

## Réalisation d'un mouillage

Pour la réalisation du mouillage votre bateau il vous faut



Une ancre à vis : Seul dispositif toléré pour les nouveaux mouillages

Une bouée de couleur blanche diamètre 40cm



Des manilles : pour attacher les différentes parties

Un émerillon : Ceci pour éviter que le bateau en tournant, ne face dévisser l'ancre à vis, et que le bateau s'en aille avec tout son mouillage.



Une chaîne ou un bout avec œillet

Sur la bouée devra être apposé le numéro de mouillage en rouge, donné par l'association LE DORENN. Ainsi que le numéro d'immatriculation du navire en noir

Si jamais le bateau quitte son mouillage avec la bouée, le numéro LE DORENN nous permet de vous prévenir.

La longueur entre la bouée et la vis du corps mort doit être inférieure ou égale à 4 ,00 mètres